



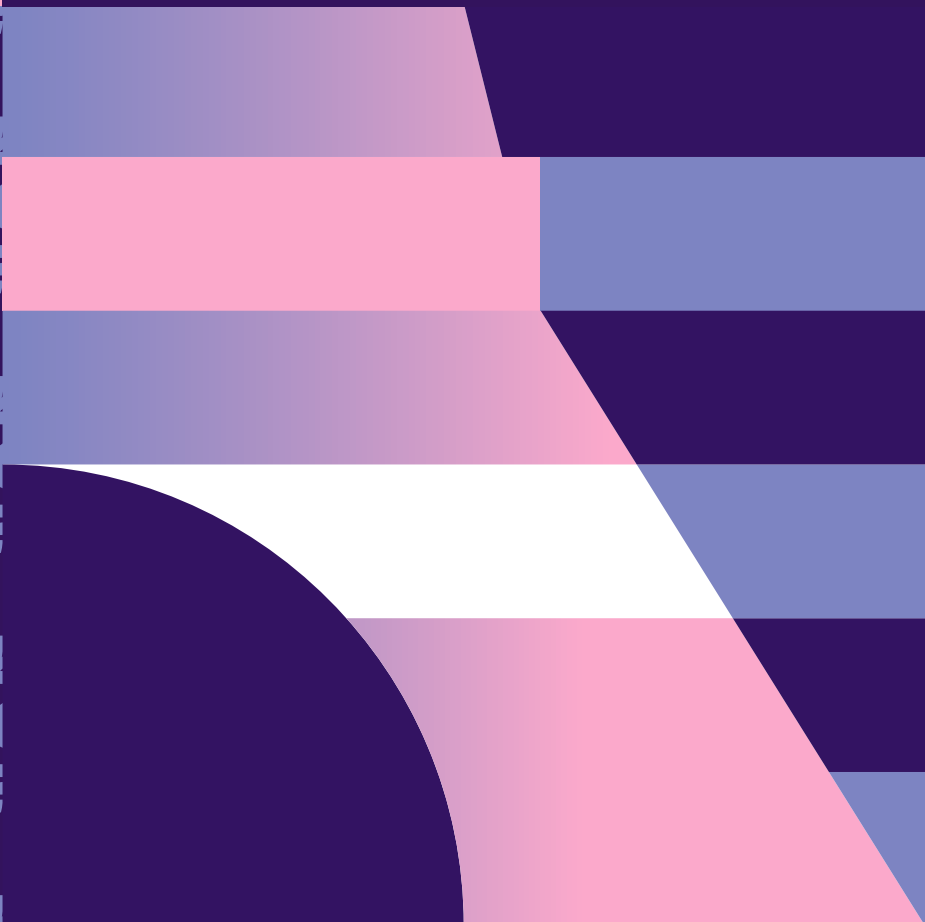
PARIS 2024



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCREDITATION JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

JUIN 2024

EN GAMES WIDE OPE
S WIDE OPEN GAMES
Y OUVRONS GRAND LE
RAND LES JEUX OUVR
PEN GAMES WIDE OPE
S WIDE OPEN GAMES
Y OUVRONS GRAND LE
RAND LES JEUX OUVR
PEN GAMES WIDE OPE
S WIDE OPEN GAMES
Y OUVRONS GRAND LE
RAND LES JEUX OUVR
PEN GAMES WIDE OPE
S WIDE OPEN GAMES
Y OUVRONS GRAND LE



CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCRÉDITATION DES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Mon accréditation aux Jeux de la XXXIII^e Olympiade à Paris, France (respectivement l'« **Accréditation** » et les « **Jeux** ») et l'émission d'une carte d'identité et d'accréditation Olympique (la « **CIAO** ») ou d'un laissez-passer invité le « Laissez-passer invité ») sont sujets à mon acceptation (ou à celle de mes parents ou tuteurs légaux si, en vertu du droit applicable dans mon pays de résidence, je suis mineur(e) ou dépourvu(e) de capacité juridique, ou en tout état de cause, âgé(e) de moins de 18 ans) des termes suivants (les « **Conditions Générales d'Accréditation des Jeux Olympiques de Paris 2024** »), établis par le Comité international olympique (le « **CIO** ») et PARIS 2024 – Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques/COJO (« **Paris 2024** ») :

1. J'accepte de me conformer à la Charte Olympique, au Code d'éthique du CIO (y compris en particulier les Règles sur la prévention des manipulations des compétitions applicables aux Jeux) ainsi qu'à toute autre règle, décision, instruction, ou obligation spécifique communiquée par les entités susmentionnées ou par mon organisation responsable, et toute loi ou réglementation locale, y compris toute règle émise par Paris 2024 s'appliquant de manière plus spécifique à chaque lieu, qui pourrait s'appliquer à moi. Je confirme que le strict respect des règles susmentionnées est une des conditions à l'octroi et au maintien de mon Accréditation, de ma CIAO et/ou de mon Laissez-passer invité.
2. J'ai lu et compris les informations concernant le traitement de mes Données personnelles incluses dans la Notice d'information sur le Traitement des Données personnelles des Participants et des autres Personnes accréditées (voir l'Annexe A ci-dessous, formant partie intégrante de ces Conditions Générales d'Accréditation des Jeux Olympiques de Paris 2024).
3. Si je suis un athlète, un entraîneur, un préparateur physique, un officiel ou tout autre membre de la délégation du Comité national olympique (« **CNO** ») (ci-après collectivement dénommés « **Participants** ») aux Jeux, j'ai lu attentivement et compris les informations contenues dans les Conditions de Participation qui m'ont été communiquées par le CNO et dont les stipulations, en cas de divergence avec les présentes Conditions Générales d'Accréditation des Jeux Olympiques Paris 2024, prévalent.
4. Je reconnais que je participe aux Jeux (y compris pendant le voyage vers/depuis les Jeux et les préparatifs y afférents) à mes propres risques et sous ma propre responsabilité et qu'il est impossible d'éliminer complètement les risques pertinents, l'impact de ces risques et/ou des mesures traitant ces risques sur ma participation et, le cas échéant, ma performance pendant les Jeux, malgré tout le soin apporté par Paris 2024, le CIO, et toute autre autorité compétente. Dans la limite permise du droit applicable, je dégage irrévocablement Paris 2024, le CIO (et leurs membres, administrateurs, dirigeants, employés, bénévoles, contractuels ou agents respectifs) de toute responsabilité pour tout type de perte, blessure ou dommage que je pourrais subir ou auquel je pourrais être exposé dans le cadre de ma participation aux Jeux.

5. En ce qui concerne l'enregistrement et l'utilisation des images à l'occasion des Jeux, décrits en détail à l'Annexe B ci-dessous formant partie intégrante de ces Conditions Générales d'Accréditation des Jeux Olympiques de Paris 2024, en particulier :
- a. J'accepte d'être photographié, identifié et enregistré de toute autre manière par le CIO, Paris 2024, ou par tout tiers autorisé par ces derniers, et que ces enregistrements soient utilisés à des fins commerciales ou non-commerciales, pour la durée maximale autorisée par le droit en vigueur, sous tout format et via tout support ou moyen technologique, pour la préparation, les opérations, la célébration et la promotion directe ou indirecte des Jeux Olympiques, du Mouvement olympique et/ou du CIO et de ses activités, à l'exception de toute utilisation qui crée une association commerciale directe entre mon image seule et tout produit ou service de tout tiers, sans mon consentement écrit séparé;
 - b. J'accepte de céder, sans autre autorisation de ma part, ou de toute personne agissant en mon nom, et sans contrepartie financière en ma faveur ou en faveur de toute personne agissant en mon nom, tous les droits de propriété intellectuelle des photographies, des vidéos, et/ou des sons que je pourrais prendre à l'intérieur des zones et des sites des Jeux (le « **Contenu** ») au CIO;
 - c. Dans la mesure permise par le droit applicable, j'accepte de renoncer à exercer tout droit moral, y compris, sans limitation, le droit de créer des œuvres dérivées;
 - d. Je reconnais que le CIO m'accorde une autorisation limitée et révoquant d'utiliser le Contenu, pour autant que cette utilisation soit personnelle, privée, non-commerciale et non-promotionnelle, et qu'elle respecte par ailleurs toute autre exigence du CIO, y compris les directives du CIO sur les médias sociaux et numériques (voir <https://athlete365.org/Paris-SMGs>) et toute autre exigence du CIO applicable, et que je n'utiliserai le Contenu que de manière conforme avec cette autorisation ; et
 - e. Je m'engage à ne pas collecter, diffuser, transmettre ou publier tout Contenu à des fins commerciales quelles qu'elles soient, y compris, sans limitation, à des fins de jeux de paris ou de jeux d'argent.
6. J'accepte de porter visiblement et en permanence le CIAO ou le Laissez-passer invité, sauf lorsque je me trouve sur l'aire de jeux, y compris sur les sites de compétition et d'entraînement, si je suis un Participant, et je comprends que de tels documents sont la propriété du CIO et ne doivent pas être transmis ou cédés à toute autre personne
7. Les Conditions Générales d'Accréditation des Jeux Olympiques de Paris 2024 sont rédigées en Français et sont disponibles sur demande en Anglais pour les besoins de leur approbation par le CIO/l'IPC et par l'Organisation responsable. En cas de contradiction entre les versions française et anglaise, la version française prévaut.
8. **Je comprends que mon Accréditation, la CIAO, le Laissez-passer invité peuvent m'être retirés avec effet immédiat à la discrétion du CIO ou de Paris 2024, en particulier dans le cas où je refuserais de me conformer et/ou ne respecterais pas les présentes Conditions Générales d'Accréditation des Jeux Olympiques de Paris 2024.**

ANNEXE A **NOTICE D'INFORMATION SUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES** **PERSONNELLES DES PARTICIPANTS ET DES AUTRES PERSONNES** **ACCREDITÉES POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024**

PUBLIÉE EN JUIN 2024



INFORMATION IMPORTANTE – VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT

Ce document contient des informations importantes concernant le Traitement de vos Données personnelles en tant que Participant ou personne demandant une Accréditation ou un Laissez-passer invité pour les Jeux de la XXXIII^e Olympiade à Paris, France. Il précise les Organisations responsables du Traitement des Données personnelles et explique les finalités pour lesquelles ces données sont Traitées, ainsi que les modalités et conditions applicables à ces Traitements. Cette notice explique également comment vous pouvez exercer les droits qui vous sont reconnus par le droit applicable en matière de protection des données.

Vos Données personnelles ne seront utilisées que dans la mesure nécessaire à la réalisation des finalités énoncées dans la présente Notice d'information. Ces finalités et les explications correspondantes peuvent varier selon votre ou vos fonctions dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024. Pour cette raison, certaines clauses applicables à certaines Personnes accréditées, les Participants par exemple, pourraient ne pas s'appliquer à vous si vous n'êtes pas un Participant. Lorsque cela est possible, cela est expliqué ci-dessous.

Cette Notice d'information sera complétée avec des informations supplémentaires qui vous seront fournies, si vous êtes concerné, en cas de Traitement ultérieur de vos Données personnelle non mentionné dans le présent document.

Paris 2024 et le CIO se réservent le droit de modifier cette Notice d'information, en particulier pour prendre en compte tout changement du droit applicable ou en cas de besoin nouveau. Paris 2024 et le CIO feront des efforts diligents afin de vous informer des modifications significatives. Pour consulter les dernières mises à jour, nous vous invitons à consulter la page suivante : <https://stillmed.olympics.com/media/Documents/Olympic-Games/Paris-2024/Accreditation/notice-information-traitement-donnees-personnelles.pdf>.

La date de dernière publication en ligne figure en haut de ce document.

Si vous faites une demande d'Accréditation ou de Laissez-passer invité, merci de lire attentivement cette notice et de vous assurer que vous avez bien compris les informations qui s'appliquent à vous. A défaut, veuillez nous contacter à l'adresse : DPO@paris2024.org.

→ 1. Définitions

Dans la présente Notice d'information, les définitions suivantes s'appliquent :

- a. On entend par « **Accréditation** » la « **carte d'identité et d'accréditation olympique** » (CIAO) fournie aux Personnes accréditées pour identifier leur éligibilité à être présentes aux Jeux Olympiques de Paris 2024. La CIAO fonctionne comme document d'identité olympique conférant à la Personne accréditée l'accès nécessaire pour remplir une fonction précise durant les Jeux Olympiques de Paris 2024, et (pour les catégories concernées) comme document de voyage qui, accompagnant le passeport de la Personne accréditée, autorise l'entrée sur le territoire du pays hôte des Jeux Olympiques de Paris 2024.

- b.** On entend par « **Personne accréditée** » (i) toute personne demandant une Accréditation ou qui a reçu le droit d'être accréditée pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, y compris, mais sans s'y limiter, les Participants tout comme les employés, agents ou contractuels des Comités Nationaux Olympiques, Fédérations Internationales, Paris 2024, le CIO, les Entités Affiliées au CIO, les organisations détentrices de droits de diffusion radio et télévision, les média ou autres entités listées à l'Article 5, et (ii) toute personne demandant, ou à qui a été attribué un Laissez-passer invité pour un des sites des Jeux Olympiques de Paris 2024 y compris, sans limitation, les Laissez-passer invité pour le village olympique, le centre international de radio et télévision (CIRTV), le centre principal de presse (CPP), l'hôtel de la famille olympique et les sites de compétition, et les Laissez-passer pour les sites d'entraînement et de compétition.
- c.** On entend par « **Fins autorisées** » les finalités de Traitement figurant à l'Article 2 ci-après.
- d.** On entend par « **Laissez-passer invité** » les cartes nominatives qui confèrent un accès de visite temporaire aux personnes non-accréditées ou dont l'Accréditation ne permet pas l'accès automatique à certains sites olympiques contrôlés. Ceci inclut, sans limitation, les Laissez-passer invité pour le village olympique, le centre international de radio et télévision (CIRTV), le centre principal de presse (CPP), l'hôtel de la famille olympique et les sites de compétition.
- e.** On entend par « Notice d'information » le présent document, incluant ses modifications ultérieures, qui décrit les activités de Traitement en relation avec les Données personnelles d'Accréditation, accessible en permanence à l'adresse <https://stillmed.olympics.com/media/Documents/Olympic-Games/Paris-2024/Accreditation/notice-information-traitement-donnees-personnelles.pdf>.
- f.** On entend par « **CIO** » le Comité international olympique.
- g.** On entend par « **Entités Affiliées au CIO** » toute entité, existante ou à créer, contrôlée directement ou indirectement par le CIO, incluant mais sans s'y limiter, Olympic Broadcasting Services SA (Suisse), Olympic Broadcasting Services SL (Espagne), Olympic Channel Services SA (Suisse), Olympic Channel Services SL (Espagne), IOC Television & Marketing Services SA (Suisse), la Fondation olympique (Suisse), la Fondation olympique pour la culture et le patrimoine (Suisse), le Centre international pour la trêve olympique (Grèce), l'Olympic Refugee Foundation (Suisse) et la Fondation pour une éthique olympique universelle (Suisse).
- h.** On entend par « **Jeux Olympiques de Paris 2024** » les Jeux de la XXXIII^e Olympiade à Paris, France, incluant toutes les compétitions sportives, cérémonies, événements culturels, relais de la flamme olympique et autres activités organisées par Paris 2024, et le CIO en relation avec ceux-ci.
- i.** On entend par « **Paris 2024** » l'entité désignée PARIS 2024 – Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques / COJO.
- j.** On entend par « **Participants** », aux fins de la présente Notice d'information, les athlètes, entraîneurs, chefs de mission, officiels d'équipe et autres membres des délégations des Comités Nationaux Olympiques et Fédérations Internationales prenant part aux Jeux Olympiques de Paris 2024.
- k.** On entend par « **Donnée personnelle** » toute information vous concernant si vous êtes identifié ou identifiable.
- l.** On entend par « **Traitement** » (et ses dérivés) toute opération ou ensemble d'opérations effectuées avec vos Données personnelles ou des ensembles de vos Données personnelles, de manière automatisée ou non.
- m.** On entend par « **Organisation responsable** » toute organisation désirant faire une demande d'Accréditation pour ses Personnes accréditées, responsable de collecter et de transmettre à Paris 2024 certaines Données personnelles et autres informations pour le compte de chaque Personne accréditée nécessitant une Accréditation.

→ 2. Responsables du traitement, Fins autorisées et base légale

Vos Données personnelles seront Traitées par Paris 2024, dont le siège est situé 46 rue Proudhon 93210 Saint-Denis (France), en sa qualité de responsable autonome du Traitement, pour les finalités suivantes :

FINS AUTORISÉES	BASE LÉGALE
<p>Permettre votre participation, notamment en vous accordant une identité olympique, et gérer les compétitions sportives, autres activités et manifestations organisées à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024 (y compris les activités culturelles et éducatives) et, plus généralement, vous permettre de remplir votre rôle et votre mission aux Jeux Olympiques de Paris 2024, et préparer, participer, assister et administrer les Jeux Olympiques de Paris 2024.</p> <p>→ <i>Les activités principales comprennent : l'examen de votre demande d'Accréditation et de Laissez-passer invité et la gestion des accréditations et Laissez-passer invité pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 (y compris tous les droits et privilèges y afférents), les inscriptions sportives, les systèmes de qualification et la vérification que vous remplissez les conditions d'admission, le processus d'inscription des délégations, la planification et la programmation, l'affichage d'informations dans les sites des Jeux Olympiques Paris 2024 pour la présentation des Participants ;</i></p>	<p>Après avoir évalué que les limites de vos intérêts et de vos droits ne sont pas dépassées, les intérêts légitimes de Paris 2024 à permettre votre participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024.</p>
<p>Faciliter la délivrance de votre CIAO, de votre visa si vous en avez besoin, votre voyage à destination et en provenance de France, et votre séjour, pour les besoins des Jeux Olympiques de Paris 2024 et fournir des services pour améliorer votre expérience aux Jeux Olympiques de Paris 2024.</p> <p>→ <i>Les activités principales comprennent : la réception de votre ou de vos demande(s) d'Accréditation et/ou de Laissez-passer invité, la transmission de vos Données personnelles à France-Visas, qui est en charge de la délivrance des visas pour la France, la possibilité de vous identifier en cas de fourniture de services tels que des services de voyage, d'hébergement, de repas ou de services connexes (au(x) village(s) olympique(s) ou dans d'autres lieux d'hébergement, le cas échéant), les transports, les systèmes de communication, la réponse à vos questions, les services d'assistance et d'assurance ;</i></p>	<p>Après avoir évalué que les limites de vos intérêts et de vos droits ne sont pas dépassées, les intérêts légitimes de Paris 2024 à faciliter votre participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024 et, plus généralement, l'exercice de vos activités et responsabilités respectives en rapport avec les Jeux Olympiques de Paris 2024.</p>
<p>Assurer la sécurité des Jeux Olympiques de Paris 2024, notamment en permettant aux administrations légalement autorisées de réaliser des enquêtes administratives, et garantir votre sécurité.</p> <p>→ <i>Les activités principales comprennent : le recueil de l'avis conforme des autorités administratives compétentes légalement habilitées à réaliser des enquêtes administratives, conformément à l'article L. 211-11-1 du Code français de la sécurité intérieure, avant de vous permettre d'accéder à certaines installations, les contrôles d'accès et la surveillance vidéo dans les installations et sur les sites des Jeux Olympiques de Paris 2024 ;</i></p>	<p>Après avoir évalué que les limites de vos intérêts et de vos droits ne sont pas dépassées, les intérêts légitimes de Paris 2024 d'assurer la sécurité des Jeux Olympiques de Paris 2024 et que vous vous conformez à toutes les règles et responsabilités en relation avec votre participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Concernant les enquêtes administratives, les obligations légales de Paris 2024.</p>

FINS AUTORISÉES	BASE LÉGALE
<p>Préparer, promouvoir et administrer les Jeux Olympiques de Paris 2024 et assurer la couverture médiatique la plus large possible, l'engagement des supporters et l'héritage.</p> <p>→ <i>Les activités principales comprennent : la diffusion, la publication ou la transmission de tout contenu ou toute donnée en rapport avec les Jeux Olympiques de Paris 2024 et leur héritage, sous tout format et via tout support ou moyen technologique (existants actuellement ou créés à l'avenir), exploités par Paris 2024;</i></p>	<p>Après avoir évalué que les limites de vos intérêts et de vos droits ne sont pas dépassées, les intérêts légitimes de Paris 2024 de promouvoir les Jeux Olympiques de Paris 2024 et leur héritage.</p>
<p>Exécution d'obligations légales.</p> <p>→ <i>Les activités principales comprennent : la divulgation de vos Données personnelles aux autorités si Paris 2024 estime, en toute bonne foi, avoir l'obligation légale de le faire;</i></p>	<p>Les obligations légales auxquelles est soumis Paris 2024.</p>
<p>Communiquer avec vous et vous informer sur les Jeux Olympiques de Paris 2024 et les activités de Paris 2024, le CIO, et le Mouvement olympique.</p> <p>→ <i>Les activités principales comprennent : l'envoi de communications par courriel ou autre moyen concernant les activités liées aux Jeux Olympiques de Paris 2024, les communications promotionnelles ou marketing.</i></p>	<p>Votre consentement, lorsqu'il est requis par le droit applicable.</p> <p>Quand le consentement n'est pas requis légalement, après avoir évalué que les limites de vos intérêts et de vos droits ne sont pas dépassées, les intérêts légitimes de Paris 2024 à vous communiquer des informations en lien avec les Jeux Olympiques.</p>

Vos Données personnelles seront Traitées par le CIO, dont le siège est situé Maison Olympique, 1007 Lausanne, Suisse, en sa qualité de responsable autonome du Traitement, pour les finalités suivantes :

FINS AUTORISÉES	BASE LÉGALE
<p>Gérer les résultats des compétitions sportives et conserver des comptes rendus officiels et autres informations pertinentes sur les Jeux Olympiques de Paris 2024 et les Participants.</p> <p>→ <i>Les activités principales comprennent : les services de chronométrage et de résultats, la compilation, la vérification et la publication des résultats sportifs officiels (y compris mais sans s'y limiter, pour la base de données des résultats sportifs développée par le CIO et Olympic Channel Services S.L., en coopération avec d'autres membres du Mouvement olympique), l'établissement de statistiques (par exemple pour faciliter la planification des futurs Jeux Olympiques et optimiser les processus), la réalisation d'études historiques, scientifiques et autres projets de recherche (par exemple pour la prévention des blessures et maladies dans le sport) menés durant et après les Jeux Olympiques de Paris 2024;</i></p>	<p>Après avoir évalué que les limites de vos intérêts et de vos droits ne sont pas dépassées, les intérêts légitimes du CIO à promouvoir les Jeux Olympiques de Paris 2024 et leur héritage.</p>
<p>Préparer, promouvoir et administrer les Jeux Olympiques de Paris 2024 et assurer la couverture médiatique la plus large possible, l'engagement des supporters et l'héritage.</p> <p>→ <i>Les activités principales comprennent : la diffusion, la publication ou la transmission de tout contenu ou toute donnée en rapport avec les Jeux Olympiques de Paris 2024 et leur héritage, sous tout format et via tout support ou moyen technologique (existants actuellement ou créés à l'avenir), exploités par le CIO, ou par des diffuseurs détenteurs de droits autorisés, des détenteurs de licences statistiques ou autres médias ou acteurs, la présentation des Participants et la prestation de services y afférents aux médias couvrant les Jeux Olympiques de Paris 2024;</i></p>	<p>Après avoir évalué que les limites de vos intérêts et de vos droits ne sont pas dépassées, les intérêts légitimes du CIO à promouvoir les Jeux Olympiques de Paris 2024 et leur héritage.</p>
<p>Exécution d'obligations légales.</p> <p>→ <i>Les activités principales comprennent : la divulgation de vos Données personnelles aux autorités si le CIO estime, en toute bonne foi, avoir l'obligation légale de le faire;</i></p>	<p>Les obligations légales auxquelles est soumis le CIO.</p>
<p>Communiquer avec vous et vous informer sur les Jeux Olympiques de Paris 2024 et les activités de Paris 2024, le CIO, et le Mouvement olympique.</p> <p>→ <i>Les activités principales comprennent : l'envoi de communications par courriel ou autre moyen concernant les activités liées aux Jeux Olympiques de Paris 2024, les communications promotionnelles ou marketing;</i></p>	<p>Votre consentement, lorsqu'il est requis par le droit applicable.</p> <p>Quand le consentement n'est pas requis légalement, après avoir évalué que les limites de vos intérêts et de vos droits ne sont pas dépassées, les intérêts légitimes du CIO à vous communiquer des informations en lien avec les Jeux Olympiques.</p>

FINS AUTORISÉES	BASE LÉGALE
<p>Mettre à disposition des athlètes des services, des conseils et des boîtes à outils pour soutenir leur santé mentale et leur bien-être durant et après les Jeux Olympiques de Paris 2024.</p> <p>→ <i>Les activités principales comprennent : le partage des numéros d'Accréditation des athlètes avec une société tierce qui fournit des solutions de bien-être afin de lui permettre de vérifier l'éligibilité des athlètes pour des services, des conseils et des boîtes à outils qui soutiennent la santé mentale et le bien-être des athlètes (par exemple ligne téléphonique de soutien psychologique). Si vous choisissez d'utiliser ces services en tant qu'athlète, vos Données personnelles seront traitées par cette société tierce en qualité de responsable du Traitement autonome afin de vous fournir ces services tels que des conseils et des boîtes à outils. Ces Données personnelles seront traitées de manière confidentielle et ne seront pas partagées avec le CIO;</i></p>	<p>Après avoir évalué que les limites de vos intérêts et de vos droits ne sont pas dépassées, les intérêts légitimes du CIO à soutenir la santé mentale et le bien-être des athlètes.</p>
<p>Protéger l'intégrité des compétitions sportives des Jeux Olympiques de Paris 2024 et assurer la conformité des activités se déroulant aux Jeux Olympiques de Paris 2024 avec la Charte olympique et les autres règles qui vous sont applicables si vous êtes un Participant et, le cas échéant, si vous appartenez à une autre catégorie de Personne accréditée.</p> <p>→ <i>Les activités principales comprennent : la prévention des manipulations de compétitions et, plus généralement l'identification, l'investigation et la poursuite des infractions suspectées ou confirmées au Code d'éthique du CIO (incluant, en particulier, les règles sur la prévention des manipulations des compétitions applicables aux Jeux Olympiques de Paris 2024) et les autres règles qui vous sont applicables si vous êtes un Participant (telles que détaillées à l'Article 1 du formulaire « Conditions de Participation »).</i></p>	<p>Après avoir évalué que les limites de vos intérêts et de vos droits ne sont pas dépassées, les intérêts légitimes du CIO à assurer la sécurité des Jeux Olympiques de Paris 2024 et que vous vous conformez avec toutes les règles et responsabilités en lien avec votre participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024.</p>

Paris 2024 et le CIO Traitent vos Données personnelles en qualité de responsables conjoints du Traitement pour les finalités suivantes :

FINS AUTORISEES	BASE LÉGALE
<p>La revue des demandes d'Accréditation pour les besoins de la délivrance ou du refus de l'Accréditation.</p>	<p>Après avoir évalué que les limites de vos intérêts et de vos droits ne sont pas dépassées, les intérêts légitimes de chaque partie de s'assurer que les demandeurs remplissent les critères d'accréditation.</p>

En ce qui concerne le Traitement ci-dessus mentionné pour lequel Paris 2024 et le CIO agissent en qualité de responsables conjoints du Traitement, les responsabilités respectives de Paris 2024 et du CIO ont été définies dans un accord conclu conformément au droit applicable, et dont les grandes lignes sont traduites dans la présente Notice d'information. En particulier, en vertu de cet accord, Paris 2024 sera votre principal point de contact pour les questions relatives aux Données personnelles pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024. Indépendamment de cela, vous pouvez exercer vos droits à l'égard de Paris 2024 ou du CIO (voir l'Article 9 pour les coordonnées).

Le CIO peut également travailler avec d'autres tiers responsables de leurs Traitements, tels que ses licenciés, dans le cadre de la poursuite de certaines Fins autorisées lorsqu'il agit comme responsable autonome de Traitements.

Paris 2024 et le CIO se réservent le droit de compléter ou de modifier l'information contenue dans ce document s'ils l'estiment nécessaire pour le succès des Jeux Olympiques de Paris 2024. En cas de Traitement de vos Données personnelles non décrites dans la présente Notice d'information, Paris 2024 et le CIO vous fourniront des informations appropriées, conformément au droit applicable.

TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES RELATIVES À VOTRE SANTÉ SI DES SERVICES DE SOIN VOUS SONT FOURNIS

Merci de noter que durant les Jeux Olympiques de Paris 2024, des services de soins de santé et médicaux pourraient vous être prodigués si vous avez besoin d'aide, notamment pour le suivi et le traitement des blessures des athlètes, des maladies, des infections ou d'autres états de santé le nécessitant aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Dans ce cas, des Données personnelles supplémentaires seront Traitées, telles que des données relatives à votre état de santé, incluant des données médicales (orientation du patient vers un spécialiste et ordonnances, rapports d'examen médical, tests de laboratoire, radiographies, etc.), maladies, blessures et infections.

Certaines de vos Données personnelles seront partagées avec des tiers, tels que les fournisseurs de services de santé et médicaux qui vous prodiguent des traitements pendant votre séjour aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

Si des services de santé vous sont fournis pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024, une notice d'information spécifique vous sera fournie en temps utile et, si cela est requis légalement, votre consentement sera recueilli, avant toute intervention médicale ou traitement, sauf en cas d'urgence médicale nécessitant une intervention rapide ne permettant pas de vous fournir une telle notice d'information ni de recueillir votre consentement.

TRAITEMENT DE DONNÉES PERSONNELLES POUR DES FINALITÉS DE CONTRÔLE ANTIDOPAGE

Des contrôles antidopage auront lieu durant les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Si vous faites l'objet de contrôles antidopage, des Données personnelles supplémentaires seront Traitées, telles que des échantillons de sang et d'urine. Une notice d'information spécifique vous sera fournie en temps utile concernant le programme antidopage.

→ 3. Collecte de vos Données personnelles

Vos Données personnelles sont collectées à différentes occasions pour les besoins de la préparation, de la promotion, de la présentation, de l'exploitation ou de tout autre élément nécessaire au succès des Jeux Olympiques de Paris 2024, et, en particulier, quand :

- vous déposez une demande d'Accréditation ou de Laissez-passer invité et que vous suivez la procédure d'inscription pour participer aux Jeux Olympiques de Paris 2024;
- des services tels que l'hébergement, le transport, les repas ou une assistance vous sont fournis;
- vous voyagez à destination ou depuis la France et/ou la Polynésie française pour les besoins des Jeux Olympiques de Paris 2024;
- vous êtes photographié ou filmé à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024 ou dans le cadre de la couverture médiatique des Jeux Olympiques de Paris 2024;
- vous êtes impliqué dans toute procédure disciplinaire liée à une infraction suspectée ou confirmée aux règles applicables aux Personnes accréditées ou à toute procédure juridique en rapport avec les Jeux Olympiques de Paris 2024;
- vous participez à un projet de recherche mené à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024;
- vous participez à toute activité organisée dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024;

- vous êtes soumis aux mesures mises en œuvre par Paris 2024, les autorités françaises, le CIO et d'autres acteurs à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour protéger votre santé et pour assurer la sécurité de la mise en place des Jeux Olympiques de Paris 2024;
- vous vous qualifiez pour participer aux Jeux Olympiques de Paris 2024 (Participants seulement);
- vous concourez aux Jeux Olympiques de Paris 2024 (Participants seulement);
- vous êtes soumis à des contrôles et procédures antidopage (Participants seulement).

De façon générale, Paris 2024 recevra vos Données personnelles par l'intermédiaire de votre Organisation responsable, agissant comme tiers responsable de Traitement, qui transmet vos Données personnelles. De plus, dans certaines circonstances, Paris 2024 peut recevoir vos Données personnelles d'autres tiers quand de telles Données personnelles sont nécessaires pour les Fins autorisées décrites à l'Article 2.

→ 4. Catégories de Données personnelles Traitées

Vos Données personnelles Traitées par Paris 2024 et/ou le CIO pour les Fins autorisées, mentionnées dans la présente Notice d'information, peuvent être catégorisées comme suit :

- a. informations biographiques telles que noms et prénoms, nationalité, date de naissance, pays/ région de naissance, ville de naissance, sexe, photographie, les informations figurant sur les documents d'identité (type, numéro, lieu de délivrance, nom local, date de délivrance, date d'expiration), le fait que vous êtes un utilisateur de fauteuil roulant (le cas échéant) pour l'organisation de votre séjour et pour vous fournir des services adaptés;
- b. coordonnées et informations de voyage telles que adresse postale, adresses électroniques, numéro de téléphone, comptes publics sur les réseaux sociaux, numéro de réservation, informations de départ et d'arrivée;
- c. informations d'ordre physiologique telles que taille et poids (si vous êtes un Participant dont les sports et/ou les activités requièrent ce type de données);
- d. informations liées à la participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024 et aux précédents événements sportifs du CIO et autres événements sportifs en lien, telles que numéro d'Accréditation, sport(s) et discipline(s), équipe, performances, résultats, fonction, Comité National Olympique, Fédération Internationale, numéro d'inscription et données biographiques sportives;
- e. autres informations pertinentes, telles que l'image, nécessaires ou en rapport avec les finalités susmentionnées à l'Article 2, incluant les informations pertinentes nécessaires au respect des règles qui vous sont applicables si vous êtes un Participant (telles que détaillées à l'Article 1 du formulaire « Conditions de Participation »), comme par exemple, notamment, les localisations pour les besoins du programme antidopage.

Si cela est jugé nécessaire pour les Fins autorisées (par exemple, si, en vertu du droit applicable dans votre pays de résidence, vous êtes mineur ou ne disposez pas de la capacité juridique ou, en tout état de cause, vous êtes âgé de moins de 18 ans), Paris 2024 et/ou le CIO peuvent Traiter des Données personnelles relatives à vos parents, vos tuteurs légaux ou votre entourage. Merci de leur communiquer une copie de cette Notice d'information.

Certaines de vos Données personnelles, telles que certaines données biographiques ou relatives à votre participation aux compétitions des Jeux Olympiques de Paris 2024 ou relatives aux manquements aux règles qui vous sont applicables, peuvent être divulguées publiquement, en tenant compte de vos intérêts, droits et libertés, par exemple pour la présentation des compétitions ou leur promotion.

→ 5. Destinataires de vos Données personnelles

Vos Données personnelles seront rendues accessibles aux prestataires de services techniques de Paris 2024 et du CIO (« sous-traitants » au sens de la réglementation), pour les stricts besoins de leur mission et en conformité avec les instructions qu'ils reçoivent.

Paris 2024 et le CIO partageront également vos Données personnelles entre eux et avec les Entités Affiliées au CIO ou avec des tiers agissant pour leur compte, pour les besoins des Fins autorisées.

De plus, les destinataires suivants auront accès à vos Données personnelles, lorsque leurs opérations et responsabilités respectives l'exigent dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024. Paris 2024 et le CIO partageront ces Données personnelles avec ces destinataires aux Fins autorisées, si nécessaire :

- a.** Les Fédérations Internationales, lesquelles sont responsables de l'organisation de leur sport aux Jeux Olympiques de Paris 2024 si vous êtes un Participant ;
- b.** les Comités Nationaux Olympiques, qui vous ont sélectionné et envoyé aux Jeux Olympiques de Paris 2024 si vous êtes un Participant ;
- c.** les autorités compétentes (y compris toute autorité nationale) chargées de veiller à la sécurité des Jeux Olympiques de Paris 2024 (par exemple le SNEAS et France-Visas, les administrations françaises en charge des enquêtes administratives), à votre entrée et à votre séjour dans le pays hôte (par exemple, France-Visas, l'administration française en charge de la délivrance des visas) et qui, plus généralement, accomplissent leur mission de soutien à la préparation, la promotion et les opérations des Jeux conformément au droit applicable (par exemple, l'Autorité nationale des jeux et la Française des jeux en ce qui concerne les paris) ;
- d.** le Tribunal Arbitral du Sport (« TAS ») dont le siège est en Suisse, qui s'est vu accorder l'autorité pour régler les litiges en lien avec les Jeux Olympiques de Paris 2024 ;
- e.** l'International Testing Agency (« ITA »), à laquelle le CIO a confié certaines tâches liées à la mise en œuvre du programme antidopage dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024 ;
- f.** l'Agence mondiale antidopage (« AMA ») et les autres organisations antidopage qui remplissent leur mission de lutte contre le dopage conformément au Code mondial antidopage ;
- g.** les assureurs susceptibles de vous fournir une assurance ;
- h.** les diffuseurs détenteurs de droits, les détenteurs de licences statistiques et autres médias, lesquels rendent compte des Jeux Olympiques de Paris 2024 et informent le grand public ou mettent les contenus et données à disposition de tiers pour des finalités commerciales approuvées notamment pour soutenir les produits de divertissement interactifs, le merchandising et les services de jeux et de pari ;
- i.** les partenaires olympiques (partenaires TOP), les sponsors nationaux de Paris 2024 et autres partenaires commerciaux qui fournissent des services en lien avec les Jeux Olympiques de Paris 2024 et assurent la promotion de leur partenariat avec le Mouvement olympique. Les Données personnelles partagées avec eux incluent des informations biographiques et des informations en lien avec la participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024 ;
- j.** les prestataires de services de voyage et d'hébergement qui vous fournissent ces services ;
- k.** toute autre organisation désignée par Paris 2024 et/ou le CIO comme bénéficiaire de l'héritage et des connaissances en relation avec les Jeux Olympiques de Paris 2024 pour le bien du Mouvement olympique ou tout autre événement sportif ou culturel futur.

Lorsque les destinataires susmentionnés considèrent qu'une telle mesure est nécessaire aux Fins autorisées, ils peuvent combiner ou compléter toute Donnée personnelle vous concernant avec toute autre information en leur possession. Vous êtes invité à consulter les sites web ou autres sources d'information officielles mises à disposition par les destinataires susmentionnés pour des informations complémentaires concernant leurs opérations et activités respectives et le Traitement de vos Données personnelles, qui seront Traitées de manière confidentielle.

→ 6. Durée de conservation de vos Données personnelles

En règle générale, certaines de vos Données Personnelles telles que vos données biographiques, vos coordonnées et les informations relatives à votre voyage ou à votre participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024 ne seront pas conservées par Paris 2024 après les Jeux Olympiques de Paris 2024 et par le CIO après une durée de quatre ans suivant la fin des Jeux Olympiques de Paris 2024. Vos Données personnelles peuvent être conservées pendant une période plus longue lorsque cela est nécessaire aux Fins autorisées, y compris, sans s'y limiter, les informations jugées d'intérêt historique (telles que les résultats sportifs et les informations biographiques essentielles) et les informations en lien avec la conformité aux activités se déroulant aux Jeux Olympiques de Paris 2024 avec la Charte olympique et d'autres règles qui vous sont applicables. Les durées de conservation applicables aux activités antidopage figurent à l'annexe A du Standard International pour la Protection des Renseignements Personnels (SIPRP), lequel fait partie du Code mondial antidopage, qui prévoit que les Données personnelles des Participants peuvent être conservées par l'AMA, le CIO et l'ITA pendant une période maximale de 10 ans ou indéfiniment.

→ 7. Protection de vos Données personnelles

Paris 2024 et le CIO utiliseront des mesures techniques et organisationnelles afin de protéger les Données personnelles contre les risques de dommages, destruction, perte ou accès non autorisé, conformément au droit applicable.

→ 8. Transferts internationaux

Paris 2024 et le CIO traiteront vos Données personnelles principalement en France, où se déroulent les Jeux Olympiques de Paris 2024, et en Suisse où se trouve le siège du CIO. La Commission européenne a décidé que la Suisse offre un niveau adéquat de protection des données de sorte que les Données personnelles peuvent être transférées librement depuis l'Europe vers ce pays.

Toutefois, vos Données personnelles sont susceptibles d'être transférées en dehors de l'Europe ou de l'Espace économique européen (EEE), soit à l'un des destinataires de vos Données personnelles mentionnés ci-dessus à l'Article 5 (Comités Nationaux Olympiques, Organisations responsables...), soit du fait du recours à des sous-traitants utilisant des moyens de Traitement dans des pays tiers. S'il n'a pas été constaté que ces pays offrent un niveau de protection adéquat, les transferts sont soumis à des garanties appropriées (telles que les clauses contractuelles types de la Commission européenne ou les dérogations prévues à l'article 49 du règlement (règlement général sur la protection des données 2016/679 de l'Union européenne).

→ 9. Vos droits sur vos Données personnelles

Vous avez les droits suivants sur vos Données personnelles :

- le droit d'obtenir la confirmation que vos Données personnelles sont ou ne sont pas Traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès à ces données ainsi que le droit d'obtenir plus d'informations sur leur Traitement;
- le droit de faire rectifier vos Données personnelles inexactes;
- dans certains cas spécifiques, le droit d'obtenir l'effacement de certaines Données personnelles;
- le droit de faire limiter le Traitement de vos données dans certains cas;
- dans certains cas, le droit de vous opposer au Traitement de vos Données personnelles, pour des raisons tenant à votre situation particulière, ou, indépendamment de votre situation particulière, de vous opposer au Traitement de vos Données personnelles à des fins de prospection;
- le droit de retirer votre consentement à tout moment, au Traitement de vos Données personnelles ou aux transferts qui sont soumis à votre consentement, sans affecter la licéité du Traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait;
- le droit de recevoir les Données personnelles que vous avez fournies et/ou le droit de demander à ce qu'elles soient transmises à un autre responsable du Traitement, si le Traitement est basé sur votre consentement ou sur un contrat et que le Traitement est automatisé;

→ si vous résidez en France, le droit de définir le sort de vos Données personnelles après votre mort.

Nous vous rappelons que Paris 2024 ou le CIO peuvent, conformément à la réglementation, être forcés de refuser de faire droit à certaines demandes concernant certains de ces droits (en particulier le droit à l'effacement), pour des raisons légitimes telles que la défense de droits en justice ou les besoins d'une obligation légale de conservation de certaines données.

Paris 2024 et le CIO ont désigné une personne chargée de recevoir les réclamations ou les questions relatives au Traitement de vos Données personnelles, laquelle peut être contactée aux adresses suivantes :

- a. S'agissant de Paris 2024, par courrier à l'adresse suivante :
Paris 2024, 46 rue Proudhon 93210 Saint-Denis, France ou par email à l'adresse dpo@paris2024.org.
- b. S'agissant du CIO, par l'intermédiaire du **portail dédié du CIO** mentionné dans la politique de confidentialité du CIO (<https://olympics.com/fr/privacy-policy>) ou par courrier à l'adresse suivante : Comité international olympique, Data Protection Officer, Département des affaires juridiques, Maison Olympique, 1007 Lausanne, Suisse.

Toute réclamation relative au Traitement de vos Données personnelles qui n'a pas été traitée dans un délai raisonnable peut être adressée aux autorités suivantes :

- a. S'agissant de Paris 2024, à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), 3 Place de Fontenay, TSA 80715, 75007 Paris, France, <https://www.cnil.fr/>;
- b. S'agissant du CIO, au Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, Feldeggweg 1, CH – 3003 Bern, Suisse, <https://www.edoeb.admin.ch>.
- c. Si vous résidez au sein de l'Union européenne, à l'autorité de contrôle de l'Etat membre de l'Union européenne de votre lieu de résidence habituelle, de votre lieu de travail ou du lieu du manquement allégué.

ANNEXE B ENREGISTREMENT ET UTILISATION DES IMAGES ET DES CONTENUS POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Enregistrement et utilisation des images : les Personnes accréditées peuvent être filmées, photographiées, identifiées et/ou enregistrées de toute autre manière à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024. Les images des Personnes accréditées qui seront prises à cette occasion pourront être utilisées, avec les données y afférentes, dans le cadre de la couverture des Jeux Olympiques de Paris 2024, ou pour informer le public de la tenue des Jeux Olympiques de Paris 2024 ou des Jeux Olympiques en général, et pour promouvoir le Mouvement olympique.

En tant que Participants aux Jeux Olympiques de Paris 2024, les Personnes accréditées prendront part à un événement exceptionnel qui revêt depuis longtemps une importance internationale et historique. Leur participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024 ayant été autorisée, les Personnes accréditées acceptent d'être filmées, photographiées, identifiées et/ou enregistrées de toute autre manière durant les Jeux Olympiques de Paris 2024 par le CIO, Paris 2024 ou toute tierce partie autorisée par le CIO ou Paris 2024. Elles acceptent également que les images prises ou enregistrées d'elles, ainsi que leur nom, leur apparence, leur voix, leur prestation et leurs données biographiques soient utilisées, notamment pour la reproduction, la distribution, la communication au public et la mise à disposition, dans tout contenu, sous tout format et via tout support ou moyen technologique existant actuellement ou créé à l'avenir, sans contrepartie (financière ou autre), par Paris 2024, le CIO, les entités affiliées au CIO, et/ou par des tiers autorisés par ces derniers, tels que les comités d'organisation des Jeux Olympiques ou des Jeux Olympiques de la Jeunesse, les comités nationaux olympiques, les fédérations internationales de sport, les partenaires marketing olympiques (partenaires TOP et organisations détentrices de droit radio et télévision), les partenaires nationaux, les organismes médias ou de réseaux sociaux, pendant et après les Jeux Olympiques de Paris 2024, pour la durée maximale autorisée par la législation en vigueur, en lien avec la préparation, les opérations, la célébration et la promotion directe ou indirecte des Jeux Olympiques de Paris 2024, du Mouvement olympique, et/ou du CIO et de ses activités, ou y faisant référence, à des fins commerciales et non-commerciales, **à l'exclusion de toute utilisation qui crée, sans le consentement écrit de la Personne accréditée, une association commerciale directe entre son image et tout produit ou service d'un tiers.**

Si la Personne accréditée, en vertu du droit applicable dans son pays de résidence, est un mineur ou ne dispose pas de la capacité juridique nécessaire, ou en tout état de cause, est âgée de moins de 18, cette autorisation est accordée par le titulaire de l'autorité parentale ou le représentant légal désigné, en son nom, et au nom de tout autre titulaire de l'autorité parentale ou légale et ce, avec le consentement de son enfant ou du majeur protégé, en fonction de son âge, de son degré de maturité et de sa capacité.

Les Personnes accréditées reconnaissent que le CIO détient divers droits exclusifs sur les Jeux Olympiques (y compris les Jeux), conformément à l'article L.333-1 du Code français du sport, ainsi que, le cas échéant, des droits d'auteur et des droits de marque. Les Personnes accréditées comprennent que de tels droits exclusifs interdisent l'exploitation commerciale et la mise à disposition du public de photographies, d'enregistrements sonores ou de vidéos des Jeux par toute personne ou entité non expressément autorisée à le faire par le CIO et/ou Paris 2024.

Enregistrement et utilisation des contenus : les Personnes accréditées peuvent prendre des photographies, enregistrer des vidéos et/ou des sons à l'intérieur des zones et sur les sites des Jeux Olympiques de Paris 2024 où ont lieu les Jeux Olympiques de Paris 2024 et les événements y afférents, tels que définis par Paris 2024 (les « Aires de Jeux »), pour autant que cette utilisation soit personnelle, privée, non commerciale et non promotionnelle, et qu'elle respecte par ailleurs toute autre exigence du CIO (y compris les directives du CIO sur les médias sociaux et numériques).

Dans la limite permise par le droit applicable, les Personnes accréditées acceptent que le CIO soit le propriétaire exclusif de tous les droits de propriété intellectuelle (y compris les droits d'auteur) sur ces contenus, sans autre autorisation de la part des Personnes accréditées ou de toute personne agissant en leur nom et sans contrepartie financière ni compensation en leur faveur ou en faveur de toute personne agissant en leur nom. Les Personnes accréditées cèdent en outre au CIO tous les droits qu'elles pourraient avoir sur ce contenu.

Dans la limite permise par le droit applicable, les Personnes accréditées acceptent de renoncer et de ne pas exercer leur droit moral concernant ce contenu contre Paris 2024, le CIO et tout autre tiers autorisé par eux, notamment, sans que cela soit limitatif, le droit de créer des œuvres dérivées ou de modifier le contenu.

Conformément à ce qui précède, les Personnes accréditées reconnaissent que le CIO leur accorde par les présentes une autorisation limitée et révocable d'utiliser les photographies, vidéos et/ou sons que les Personnes accréditées prennent ou enregistrent à l'intérieur des Aires de Jeux, pour autant que cette utilisation soit personnelle, privée, non commerciale et non promotionnelle, et qu'elle respecte par ailleurs toute autre exigence du CIO (y compris les directives du CIO sur les médias sociaux et numériques).

Les Personnes accréditées reconnaissent qu'elles sont seules responsables de l'utilisation de ces photographies et vidéos et elles libèrent Paris 2024, le CIO, les entités affiliées au CIO, et tout autre tiers autorisé par eux (et leurs membres, directeurs, dirigeants, employés, volontaires, sous-traitants ou agents respectifs) de toute responsabilité y afférente. Les Personnes accréditées comprennent qu'en cas de violation des directives du CIO sur les médias sociaux et numériques et/ou de toute autre règle ou ligne directrice concernant l'enregistrement ou la mise à disposition de contenu, le CIO sera en droit de prendre toutes les mesures nécessaires pour remédier à cette infraction.

Les Personnes accréditées ne sont pas autorisées à (i) prendre des photos, des vidéos, d'enregistrer des audios ou de réaliser tout autre enregistrement dans toute « zone de photographie interdite » désignée dans les Aires de Jeux et leurs environs, ainsi que dans toute autre zone restreinte désignée par Paris 2024, le CIO ou toute autre personne autorisée, et (ii) collecter, diffuser, transmettre ou publier des scores, des statistiques ou toute autre information liée aux Jeux se déroulant dans les Aires de Jeux à des fins commerciales, de jeux de pari ou de jeux d'argent.